

SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2016

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
8	8	6/8

Date de la convocation
3/11/2016

Date d'affichage
3/11/2016

Le vingt-quatre octobre deux mil seize à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de M. François CHAMPRENAULT, Maire.

Présents : François CHAMPRENAULT, Maire, Elodie PORCHERET, Adeline ACHOTTE, Romain BERTRAND, Michèle LEMAIRE, Yves PORCHERET, Michel GUÉNOUX, Matthieu SAULGEOT

Absent excusés :
Secrétaire de séance : Adeline ACHOTTE

Le Conseil Municipal a examiné les dossiers suivants :

↳ **Convention d'utilisation des chemins par la société VolkWind :**

Mr GUÉNOUX et mr BERTRAND étant concernés par le projet ne participent ni au débat, ni au vote.

Le conseil municipal (3 voix pour, 2 contre, 1 blanc) donne pouvoir au maire pour signer la convention d'utilisation des chemins ce jour par la société Volkswind, porteur du projet éolien. Cette convention précise la redevance annuelle que percevra la commune.

↳ **Personnel Communal**

Le conseil municipal valide le contrat de mademoiselle Hennequi en remplacement du congé maladie de Corinne MICHEL et des autres congés maladie qui pourrait intervenir au sein des services cantine/garderie/tap.

↳ **Logement communaux :**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'inscrire le projet dans le cadre de l'aide du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Ce projet est porté par la communauté de commune.

Le Maire,

François CHAMPRENAULT
Signature et cachet

Aide concernée	Montant de la dépense	%	Montant de l'aide
Etat au titre TEP CV	446.009.09 € HT	62 %	276 807.27 € HT
Région BFC		18 %	80 000 € HT
Commune autofinancement		20 %	89 201.82 € HT

↳ **Déneigement 2016-2017**

Matthieu SAULGEOT se chargera du déneigement si besoin pour l'hiver 2016-2017.

↳ **Logement de la poste pose d'une douche :**

Le conseil municipal est favorable à la demande de Mr GRUSON pour poser une cabine de douche au rez de chaussée. La commune fournira les matériaux, la pose est à la charge de la famille du locataire.

↳ **Accotement Rue st Germain :**

Le conseil municipal à l'unanimité est favorable à l'installation d'une bordure pour guider l'eau.

Des devis seront demandés. Le cout est à prévoir au budget travaux 2017.

↳ **Questions diverses :**

Miroir de Collonges. Le conseil municipal à l'unanimité valide l'achat du miroir. Une autorisation pour la pose d'un poteau sera soumise à la DDT.

Don 30 € : Le conseil municipal à l'unanimité accepte le don de Me DETANG en remerciement du prêt de la salle polyvalente lors de l'inhumation de son époux.

Eclairage public : Revoir le réglage suite au passage d'heure d'hiver.

Ecole: Rideaux à finaliser.

Lacroix : remettre le panneau

Numérotation de rues : un point est à refaire sur les numéros manquants. Les habitants peuvent le signaler en mairie avant le 18 novembre 2016.

Reboucher les points à temps.

Mettre des végétaux autour des bennes de tri sélectifs.